

Vol aggravé à la Croix - Rouge de Makokou

Un adolescent rattrapé et écroué un an après son forfait

SCOM

Libreville/Gabon

Il baigne encore dans l'adolescence, mais N. M., Gabonais de 17 ans, traîne déjà un lourd passé de gangster présumé. Arrêté en début de semaine dernière par les éléments de la Police d'investigation judiciaire (PIJ) de Makokou, pour faits de vol aggravé à l'antenne locale de la Croix-Rouge gabonaise (CRG), il a été présenté devant le procureur de la République, le lundi 10 avril, puis écroué à la maison d'arrêt du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo. Son complice présumé, un certain Yagasme, la vingtaine révolue, présenté comme cerveau

dans cette affaire, est activement recherché par les Officiers de police judiciaire (OPJ).

Les faits ont lieu un jour du mois d'avril 2016. Au cours d'une nuit, N. M. et Yagasme cheminent tous les deux en direction de la zone de l'ancien hôpital. Mais tout à coup, l'idée leur vient de s'introduire par effraction dans les locaux de la Croix-Rouge gabonaise. Ils se frayent un chemin à travers les fenêtres, après avoir arraché leurs vitres. Puis, l'adolescent se charge de surveiller les mouvements des passants, pendant que son complice pénètre dans le bureau de l'organisation humanitaire.

Quelques minutes plus tard, N. M. et Yagasme quittent les lieux. Dans



Photo : D.R.

N. M. au poste de police, lundi dernier, avant de prendre la direction du parquet.

leur gibecière, un ordinateur portable et des accessoires, une mini-caméra et divers composants de matériel de bureautique. Après le partage du butin, les deux compagnons se fondent dans la nature. Un an plus tard, à l'issue de longues investigations, les fins limiers de la PIJ viennent de mettre l'adolescent aux arrêts. L'acteur principal présumé du vol aurait, quant à lui, pris la direction d'une autre localité. Des renseignements complémentaires font état de ce que les deux présumés délinquants appartiendraient à un réseau de "siphonneurs" de carburant, qui aurait plumé de nombreux transporteurs du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo.

Accusé d'avoir agressé son cousin à coups de machette à Ntoun

Ewowo Alfred incarcéré à la prison centrale de Libreville

AEE

Ntoun/Gabon

ALFRED Ewowo, un homme de 70 ans vivant au quartier Mitsaba à Ntoun, sur la route de Donguila, a été écroué à la prison centrale de Libreville pour coups et blessures volontaires sur son voisin, Moïse Eboebo. Selon des informations recueillies auprès de la brigade de gendarmerie de Ntoun, en charge du dossier, la scène se passe le 29 mars 2017. Moïse Eboebo est invité par des amis à partager un repas dans un coin de la concession de son voisin Alfred Ewowo, dans un campement.

Après avoir festoyé, Eboebo garde une por-

tion de sa nourriture qu'il emballe dans des feuilles, et la cache dans un arbre, pour venir la récupérer plus tard dans la soirée. A son retour sur les lieux pour récupérer son paquet, vers 22 heures, il a la malchance, en émettant des bruits, de réveiller Ewowo, qui dort déjà paisiblement dans sa maison.

Le septuagénaire s'arme alors d'une machette et, dans l'obscurité, se dirige vers Eboebo, qu'il pense probablement être un voleur, l'agresse sauvagement. Le malheureux reçoit un premier coup à l'œil gauche, puis un deuxième à l'épaule et un troisième à l'avant-bras. Eboebo, bien que se tortant de douleur, réussit tout de même, instinct de



Photo : AEE

Alfred Ewowo, l'agresseur présumé, écroué à la prison centrale de Libreville.

survie oblige, à s'extirper des bras de son bourreau, et appelle au secours, avant de s'écrouler.

Après avoir subi les premiers petits soins au centre médical de Ntoun, Moïse Eboebo, vu son état de santé nécessitant un traitement intensif, est transporté par des personnes de bonne volonté à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba. Il s'en est sorti avec une quarantaine de points de suture.

Le lendemain, sur une plainte de sa victime, Ewowo Alfred a été mis aux arrêts par les pandores qui, après l'avoir entendu, l'ont présenté devant les juridictions compétentes pour qu'il réponde de ses actes devant les tribunaux. Aussi, l'inculpé attend-il actuellement son procès à la maison d'arrêt de Libreville.

En se rendant à un rendez-vous pris sur un site de rencontres au Canada

Filmé en direct et poignardé lors d'un faux rendez-vous galant

AFP

Winnipeg/Canada

Il croyait retrouver une femme, mais ce sont trois personnes qui l'attendaient... Ces dernières ont diffusé l'agression sur les réseaux sociaux.

UN Canadien de Winnipeg (Manitoba) s'est fait poignarder et dévaliser à son arrivée à un rendez-vous galant pris sur un site de rencontres. La scène a été filmée et diffusée en direct sur les réseaux so-

ciaux par les agresseurs eux-mêmes, selon Le Parisien.

Cet homme croyait retrouver une femme rencontrée sur internet lorsqu'il s'est fait agresser à plusieurs reprises à son arrivée sur le lieu de la rencontre. Poignardé, ses agresseurs lui ont également volé son portefeuille et les clés de sa voiture, tout en diffusant les images du crime en direct sur les réseaux sociaux. Une personne ayant assisté à l'attaque depuis le réseau social, qui n'a pas



Photo : AFP

La police de Winnipeg a interpellé les trois suspects.

été nommée, a alerté la police de Winnipeg qui s'est immédiatement rendue sur place, a trouvé la victime et interpellé les suspects.

L'état de la victime, dans un premier temps préoccupant, s'est par la suite stabilisé à l'hôpital. Les personnes arrêtées sont un homme de 18 ans et deux femmes de 17 et 44 ans. Tous les trois font face à de nombreux chefs d'accusation, dont coups et blessures, possession d'arme, vol, extorsion et séquestration.

Faits d'ailleurs

Deux morts dans la fusillade dans une école en Californie

Un homme a ouvert le feu dans l'école primaire de North Park à San Bernardino en Californie (Etats-Unis). Le bilan est pour le moment de deux morts, dont l'assaillant. Deux enfants sont dans un état critique. D'après la police, une tentative de meurtre a eu lieu, suivie d'une tentative de suicide. « Une querelle domestique » a été avancée pour expliquer les faits mais la nature de la relation entre les deux victimes n'est pas connue.

Il meurt noyé en tonant la pelouse près de Mâcon

Un homme âgé de 85 ans a été découvert noyé dans la mare d'une résidence secondaire appartenant à des amis à Saint-Martin-le-Châtel (France). Il était venu s'occuper de la tonte du gazon avec une tondeuse autoportée. L'engin a basculé dans la nappe, entraînant le retraité, qui s'est noyé malgré la faible profondeur d'eau. Les secours n'ont rien pu faire.

Deux randonneurs morts et un disparu à Tahiti

Deux personnes sont décédées et une troisième est toujours portée disparue après une randonnée qui s'est déroulée dans une vallée de Tahiti (collectivité française du Pacifique). Les victimes faisaient partie d'un groupe de randonneurs surpris par la crue soudaine de la rivière.

Un camp de migrants ravagé par un incendie après une rixe

Un gigantesque incendie a ravagé le camp de réfugiés de Grande-Synthe (France) après une bagarre. Il y a au moins 21 blessés. Une rixe est à l'origine de l'incendie. Les circonstances du sinistre commençaient à être plus claires hier. Il y aurait eu deux phases dans la rixe à l'origine de l'incendie.

Christophe Naudin pourra purger sa peine en France

Placé en détention en République dominicaine après avoir été extradé d'Egypte, Christophe Naudin qui avait permis l'évasion de Pascal Fauret et de Bruno Odos, les deux pilotes français de la République dominicaine dans l'affaire Air cocaïne, va pouvoir purger sa peine en France. Agé de 53 ans, cet expert en sûreté aérienne et criminologue a été condamné à 5 ans d'emprisonnement. Ses avocats se sont rendus sur place au mois de mars afin de négocier un accord avec le parquet de République dominicaine.